

COVID-19

PLAN DE PROTECTION EMS et UATR

Organisation des visites

- **Obligation de présenter un certificat COVID-19 valide et une pièce d'identité pour tout visiteur de plus de 16 ans**
- L'accès se fait par l'accueil principal à Colladon ou par la salle de spectacle
- **Chaque visiteur est tenu de remplir le registre des visites en renseignant rigoureusement tous les champs**
- Les visites sont autorisées en chambre
 - Sans rendez-vous
 - **Entre 10h00 et 18h00** (sans limitation de durée)
 - Dans la limite de **2 adultes au maximum issus du même ménage** (hors résidant), accompagnés éventuellement de 2 enfants
 - Sous réserve que l'unité ne soit pas confinée
- Le Tea-room situé au 5^{ème} étage des Cèdres est ouvert pour les résidents et leurs proches de 14h00 à 17h00
- Les sorties sont également possibles sans obligation de quarantaine au retour. Un test à J0 et J5 sera cependant nécessaire pour toute sortie supérieure à 24h pour les résidents non-vaccinés

Mesures de protection obligatoires

- Le port du masque est obligatoire dans tout l'établissement
- Les visiteurs doivent venir avec leur propre masque
- Chaque visiteur doit se désinfecter les mains à l'entrée de l'EMS et aussi souvent que possible
- Une distance sociale de 1,5 mètre doit être respectée y compris pendant les visites

Attention

- **En cas d'apparition de symptômes après la visite, nous vous remercions d'avertir immédiatement la personne qui s'occupe de votre parent**
- **Si vous présentez des symptômes avant la visite, nous vous remercions de renoncer à votre venue**